7.3

Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION ET DES OAR

7.3.1 Consultation

Aucune information

7.3.2 Publication

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS » MD) – Modifications d'ordre technique apportées aux Procédés et méthodes de la CDS – Instructions de messages SWIFT pour Euroclear France

a) Description des modifications proposées :

Contexte

La CDS procède actuellement à la mise à niveau des messages de communication SWIFT à l'égard de sa fonctionnalité de règlement sans contrepartie actuellement offerte avec Euroclear France. La mise à niveau est nécessaire pour que les instructions de livraison fournies par les adhérents de la CDS soient envoyées au moyen du traitement direct par la CDS vers une plateforme de règlement améliorée d'Euroclear France. Dans le cadre de la mise à jour des Procédés et méthodes, les adhérents doivent fournir des renseignements précis dans des champs existants de l'écran de saisie de la livraison internationale. De plus, la CDS traitera automatiquement les valeurs reçues d'Euroclear France dans le grand livre de l'IDUC de l'adhérent précisé par la partie effectuant la livraison.

Les Procédés et méthodes avec marques de changement peuvent être consultés à partir du site Web de la CDS, aux adresses suivantes :

français : http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-modifications?Open

anglais : http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-EN-blacklined?Open

Description des modifications proposées

Les modifications proposées visent à harmoniser les Procédés et méthodes externes dont il est question dans le présent avis avec les champs de données obligatoires de saisie et de traitement fournis à la CDS par Euroclear France. La CDS modifie ainsi certaines sections des *Procédés et méthodes relatifs aux Services internationaux.* Des modifications sont requises à la section 1.6 du chapitre 1 « Livraisons internationales », ainsi qu'aux sections 3.1, 3.2, 3.2.1 et 3.3 du chapitre 3 « Service de liaison avec Euroclear France ».

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique (« CADS ») de la CDS. Le CADS détermine ou étudie, surveille et établit l'ordre de priorité des projets de développement des systèmes de la CDS et l'apport d'autres modifications proposées par les adhérents et la CDS. Le CADS compte, parmi ses membres, des représentants des adhérents de la CDS et il se réunit mensuellement.

Ces modifications ont été étudiées et approuvées par le CADS le 27 août 2009.

b) Motifs de la classification d'ordre technique :

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de modifications apportées dans le cadre du processus d'exploitation habituel et des pratiques administratives afférentes aux services de règlement.

c) Date d'entrée en vigueur :

Conformément à l'Annexe A (intitulée « *Rule Protocol Regarding The Review And Approval Of CDS Rules By The OSC* ») de l'ordonnance de reconnaissance et de désignation de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, telle que modifiée le 1er novembre 2006, et à l'Annexe A (intitulée « Protocole d'examen et d'approbation des Règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers ») de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers qui est entrée en vigueur le 1er novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur à une date ultérieure déterminée par la CDS et comme l'indique le bulletin de la CDS afférent.

d) Questions :

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Alvin Ropchan
Directeur principal de produits
Services de dépôt et de compensation CDS inc.
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416 365-8378
Télécopieur : 416 365-0842
Courriel : aropchan@cds.ca

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS » MD) – Modifications d'ordre technique apportées aux Procédés et méthodes de la CDS – Changement de dénomination sociale (de FMC à SS&C) dans le formulaire *Détails afférents à l'admissibilité aux services – Fonctions de l'unité* (CDSX799F)

a) Description des modifications proposées :

Contexte

Les adhérents utilisent le formulaire de la CDS intitulé ***Services en ligne – Soutien – Détails afférents à l'admissibilité aux services – Fonctions de l'unité* (CDSX799F)** pour faire part à la CDS de leur admissibilité au soutien relativement à un certain nombre de services en ligne. Parmi ceux-ci, un soutien est offert pour le traitement des opérations institutionnelles, habituellement au moyen d'un dispositif d'appariement virtuel (« DAV ») tiers. Le formulaire énumère plusieurs choix relatifs aux DAV identifiés par une dénomination sociale.

L'un des DAV indiqués dans le formulaire CDSX799F est « FMC », lequel représente FINANCIAL MODELS COMPANY INC. (FMC), société acquise par SS&C TECHNOLOGIES, INC. (SS&C) [pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le lien : http://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1011661/000095013505001153/b53904ssexv2w1.htm].

Même si le système de traitement des opérations institutionnelles anciennement exploité par FMC est communément appelé « FMC » ou « FMCNet », SS&C a communiqué à la CDS son désir de remplacer la référence « FMC » par « SS&C » dans la liste des DAV du formulaire CDSX799F.

Les Procédés et méthodes avec marques de changement peuvent être consultés à partir du site Web de la CDS, aux adresses suivantes :

français : http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-modifications?Open

anglais : http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-EN-blacklined?Open

Description des modifications proposées

La modification apportée au formulaire CDSX799F de la CDS à la section « Description du service » fera état du changement suivant : « **Service de traitement des opérations institutionnelles - FMC (DAV) »** sera remplacé par « **Service de traitement des opérations institutionnelles – SS&C (DAV)** ».

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique (« CADS ») de la CDS. Le CADS détermine ou étudie, surveille et établit l'ordre de priorité des projets de développement des systèmes de la CDS et l'apport d'autres modifications proposées par les adhérents et la CDS. Le CADS compte, parmi ses membres, des représentants des adhérents de la CDS et il se réunit mensuellement.

Ces modifications ont été étudiées et approuvées par le CADS le 27 août 2009.

b) Motifs de la classification d'ordre technique :

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis d'entrée en vigueur sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de modifications apportées dans le cadre du processus d'exploitation habituel et des pratiques administratives afférentes aux services de règlement.

c) Date d'entrée en vigueur :

Conformément à l'Annexe A (intitulée « *Rule Protocol Regarding The Review And Approval Of CDS Rules By The OSC* ») de l'ordonnance de reconnaissance et de désignation de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, telle que modifiée le 1er novembre 2006, et à l'Annexe A (intitulée « Protocole d'examen et d'approbation des Règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers ») de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers qui est entrée en vigueur le 1er novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur à une date ultérieure déterminée par la CDS et comme l'indique le bulletin de la CDS afférent.

d) Questions :

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

George Chung
Directeur, Soutien au service à la clientèle
Services de dépôt et de compensation CDS inc.
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416 365-8610
Télécopieur : 416 365-0842
Courriel : gchung@cds.ca

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS »MD) – Modifications d'ordre technique apportées aux Procédés et méthodes de la CDS – Finalisation de la règle 204 du Règlement SHO

a) Description des modifications proposées :

Contexte

Le 27 juillet 2009, la Securities and Exchange Commission (« SEC ») a annoncé la finalisation de la règle 204 du Règlement SHO. La date d'entrée en vigueur de la règle définitive était le 31 juillet 2009 et cette règle a remplacé la règle intérimaire définitive provisoire mise en œuvre le 17 octobre 2008. Les modifications permettent d'uniformiser les Procédés et méthodes à la règle définitive.

Les Procédés et méthodes avec marques de changement peuvent être consultés à partir du site Web de la CDS, aux adresses suivantes :

Français : http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-modifications?Open

Anglais : http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-EN-blacklined?Open

Description des modifications proposées

La règle définitive prévoit une durée différente pour le dénouement de valeurs en « propriété réputée » (*deemed to own*), comme l'indique la SEC. Les valeurs assujetties à la règle 144 de la *Securities Act of 1933* (*Securities Act*) sont incluses dans la définition des valeurs en « propriété réputée », lesquelles avaient une date de dénouement précise en vertu de la règle intérimaire définitive provisoire. La date de dénouement pour les valeurs assujetties à la règle 144 en vertu de la règle intérimaire définitive provisoire correspondait au 36e jour ouvrable suivant la date de règlement de l'opération. La date de dénouement pour des valeurs en « propriété réputée » en vertu de la règle définitive est le 35e jour civil suivant la date de l'opération. Les adhérents de la CDS avertiront celle-ci au moyen des écrans en ligne du CDSX lorsqu'un défaut est associé à des valeurs en « propriété réputée », selon la même manière qu'ils le faisaient auparavant pour les valeurs assujetties à la règle 144.

De plus, les rapports envoyés aux adhérents seront modifiés pour leur fournir une répartition des quantités reportées afin qu'ils puissent surveiller si un défaut a été compensé avec succès.

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique (« CADS ») de la CDS. Le CADS détermine ou étudie, surveille et établit l'ordre de priorité des projets de développement des systèmes de la CDS et l'apport d'autres modifications proposées par les adhérents et la CDS. Le CADS compte, parmi ses membres, des représentants des adhérents de la CDS et il se réunit mensuellement.

Ces modifications ont été étudiées et approuvées par le CADS le 27 août 2009.

b) Motifs de la classification d'ordre technique :

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de modifications requises afin d'assurer la cohérence ou la conformité à une règle existante, à la législation en valeurs mobilières ou à une autre exigence réglementaire.

c) Date d'entrée en vigueur :

Conformément à l'Annexe A (intitulée « *Rule Protocol Regarding The Review And Approval Of CDS Rules By The OSC* ») de l'ordonnance de reconnaissance et de désignation de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, telle que modifiée le 1er novembre 2006, et à l'Annexe A (intitulée « Protocole d'examen et d'approbation des Règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers ») de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers qui est entrée en vigueur le 1er novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur à une date ultérieure déterminée par la CDS et comme l'indique le bulletin de la CDS afférent.

d) Questions :

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Mike Polak
Premier directeur, Soutien à l'exploitation
Services de dépôt et de compensation CDS inc.
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416 365-3856
Télécopieur : 416 365-0842
Courriel : mpolak@cds.ca